

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle du CRC de Joliette-Lanaudière

Vous êtes, par la présente, cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle du CRC Joliette-Lanaudière, qui aura lieu :

Mercredi le 5 juin à 13h30

Dans la salle de l'organisme l'Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette
Métropolitain
au 380, rue St-Louis, Joliette

(Passez par l'entrée du CRC Joliette Lanaudière)

Voir le projet d'ordre du jour ci-joint.

Merci de nous confirmer votre présence au 450-752-0556 poste 302 ou par courriel à :
administration@crcjoliette.ca

C'est donc un rendez-vous et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez davantage d'informations.



Luc Ferland, président du conseil d'administration

N.B.

Définition des membres de l'organisme :

Toute personne intéressée à promouvoir les objectifs de la corporation et acceptée par le conseil d'administration peut devenir **membre régulier avec droit de vote. Comme cotisation nous vous invitons à apporter une pièce de vêtement qui pourra être remise à des résidents lors de leur départ du CRC.**

Les employés du CRC et membres du personnel des services correctionnels sont cordialement invités à titre de membres sympathisants. Les membres sympathisants peuvent assister à l'assemblée avec droit de parole, mais sans droit de vote.